

Rapport annuel

1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

2013/14

**Conseil consultatif de
réglementation**



Ontario

Conseil consultatif de
réglementation des professions
de la santé



Thomas Corcoran
Chair
56 Wellesley St W.,
12th Floor
Toronto ON M5S 2S3
Tel (416) 326-1550
Fax (416) 326-1549
Web site www.hprac.org
E-mail
Thomas.Corcoran@hprac.org

Thomas Corcoran
Président
56, rue Wellesley Ouest,
12^e étage
Toronto ON M5S 2S3
Tél (416) 326-1550
Téléc (416) 326-1549
Site web www.hprac.org
Courriel
Thomas.Corcoran@hprac.org

27 juin 2014

L'Honorable Eric Hoskins
Ministre de la Santé et des Soins de longue durée
10^e étage, Hepburn Block
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario) M7A 2C4

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel du Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé (CCRPS) pour l'exercice financier 2013-2014. Le CCRPS se conforme aux lois, aux directives et aux protocoles d'entente entre le CCRPS et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Notre engagement demeure d'offrir des conseils fondés sur l'équité, la transparence et la prise de décisions basées sur des faits.

Au cours de la dernière année, le Conseil a conclu ses travaux et soumis ses rapports en lien avec deux présentations :

1. Déterminer si la profession d'assistant dentaire devrait être autoréglementée;
2. Déterminer si la profession d'ambulanciers paramédicaux devrait être autoréglementée.

La force de conseil du CCRPS repose sur un vaste partage d'expertise et je tiens à souligner l'effort considérable des membres du Conseil et du personnel du Secrétariat tout au long de l'année ainsi que la perspective éclairée offerte par les intervenants.

N'hésitez pas à me faire part de votre rétroaction et de vos instructions. Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.

Thomas Corcoran
Président

Table des matières

Mandat du Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé	1
Gouvernance du Conseil consultatif	2
Secrétariat du Conseil consultatif	4
Activités en 2013-2014	4
Recherche et élaboration des politiques	4
Présentations ministérielles	5
Gestion des opérations	6
Présentations et communications	6
État financier du 1 ^{er} avril 2013 au 31 mars 2014	7

Mandat du Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé

Le Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé (CCRPS) a été établi en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées* (la Loi) et a pour mandat de conseiller le ministre de la Santé et des Soins de longue durée sur la réglementation des professions et des professionnels de la santé en Ontario, notamment en ce qui a trait aux questions suivantes :

- la réglementation des professions de la santé non réglementées;
- la déréglementation des professions de la santé réglementées;
- les modifications à la *Loi sur les professions de la santé réglementées*;
- les modifications à une loi régissant les professions de la santé ou à un règlement pris en application de ces lois;
- les programmes d'assurance de la qualité et les programmes de relations avec les patients mis sur pied par les ordres professionnels du secteur de la santé;
- toute question que le ministre lui soumet concernant la réglementation des professions de la santé.

Lorsqu'il formule ses conseils et prépare ses recommandations, le CCRPS est indépendant du ministre de la Santé et des Soins de longue durée, du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD), des ordres des professions réglementées, des associations de professions de la santé et de fournisseurs de soins réglementés, ainsi que d'autres groupes concernés par les questions faisant l'objet de ses conseils. Cette indépendance libère le CCRPS de toute alliance contraignante et de tout conflit d'intérêts et lui permet d'exercer ses activités de manière juste et impartiale.

Le CCRPS présente ses recommandations dans un rapport au ministre. Les recommandations ne sont que des avis et le ministre n'est pas tenu de les accepter. Le rapport est confidentiel, bien que le ministre puisse choisir de publier tout rapport du CCRPS. Toute mesure de suivi sera à la discrétion du ministre. Si le ministre décide d'accepter les conseils du CCRPS, il incombe au ministère de la Santé et des Soins de longue durée de les mettre en œuvre selon les instructions du gouvernement.

Dans l'élaboration de ses conseils au ministre, le CCRPS s'efforce de faire en sorte que ses processus soient rigoureux, opportuns et efficaces et qu'ils soient fondés sur l'équité, la transparence et la prise de décisions basées sur les faits. Le CCRPS entreprend des recherches afin d'appuyer ses conclusions, se tournant vers les organismes et les personnes disposant de l'expertise adéquate, en Ontario comme ailleurs au Canada ou dans le monde. Le CCRPS ajuste son processus de consultation en fonction de la profession examinée.

Dans l'examen des dossiers de réglementation des professions de la santé, le CCRPS adhère aux principes absolus suivants :

- garantir la réglementation et la coordination des professions de la santé dans l'intérêt public;
- garantir l'établissement et le respect de normes d'exercice appropriées;
- garantir la possibilité pour les particuliers d'avoir accès aux services des professions de la santé de leur choix;
- garantir la possibilité pour les particuliers d'être traités avec sensibilité et respect dans leurs rapports avec les professionnels de la santé, les ordres professionnels et la Commission d'appel et de révision des professions de la santé (CARPS).

Gouvernance du Conseil consultatif

Conformément à la Loi sur les professions de la santé réglementées, le CCRPS se compose d'au moins cinq et d'au plus sept personnes que nomme le lieutenant-gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre. Comme l'exige la Loi, les membres du Conseil ne sont pas ou n'ont jamais été fonctionnaires ou membres d'une profession de la santé réglementée. Le lieutenant-gouverneur en conseil désigne un des membres du Conseil à la présidence et un autre à la vice-présidence. Le président doit veiller à ce que le CCRPS s'acquitte des responsabilités consultatives et autres que la Loi sur les professions de la santé réglementées confère au président, au secrétaire et au Conseil.

Au cours de l'année 2013-2014, la composition du Conseil consultatif a été modifiée. Jeanette Dias D'Souza a été nommée membre en avril 2013 et Rex Roman a été nommé vice-président en mai 2013. En date du 31 mars 2014, le CCRPS était composé des membres suivants :

Thomas Corcoran IAS. A (président) — M. Corcoran est actuellement président de MEMOTEXT Corporation et de NexgenRx Inc. Il est également administrateur de LifeCapital Holdings Inc., et administrateur d'ArtsandTV Inc. ainsi que propriétaire fondateur de Stonegate Group. M. Corcoran est membre et président sortant de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS), section régionale de l'Ontario. Il a aussi occupé des postes de cadre supérieur, dont ceux de vice-président et directeur général de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, division du R.-U., et de vice-président, IBM Canada. M. Corcoran est un chef de file en gouvernance du secteur bénévole. Il a été président du conseil de l'Hôpital Bridgepoint, président du conseil de la Fondation Bridgepoint, administrateur de l'Université de Waterloo, président du Conseil consultatif du président de l'Université de Waterloo, président du conseil d'administration de la Crescent School, président du conseil et président de l'Ontario Chamber of Commerce, et administrateur de la Chambre de commerce du Canada. M. Corcoran a reçu la Médaille de la Confédération du Canada en 1992.

Rex Roman, Ph. D. (vice-président) — Le Dr Roman est présentement vice-président du comité d'éthique de la recherche du Women's College Hospital. Il a récemment terminé des études postdoctorales en santé mentale et en éthique au département de psychiatrie de l'hôpital. Auparavant, le Dr Roman a travaillé pour le Réseau local d'intégration de services de santé de Mississauga Halton, où il a mené une étude démographique sur l'affectation des ressources en santé mentale. Il a également été boursier du Joint Centre for Bioethics. Le Dr Roman détient un doctorat en philosophie de l'Université de Toronto.

Bob Carman (membre) — M. Carman a occupé plusieurs postes de cadre supérieur au sein de la fonction publique dans des mandats de transformation, y compris ceux de sous-ministre des Services sociaux et communautaires, de secrétaire du Conseil des ministres et de greffier du Conseil exécutif, et de secrétaire du Conseil de gestion du gouvernement. M. Carman a toujours contribué à accroître la responsabilisation et à améliorer les normes du gouvernement de l'Ontario. Après sa retraite de la fonction publique, il y est demeuré actif et a notamment coprésidé le Groupe de travail Train Rapide Québec/Ontario. Il a occupé des postes de direction dans le secteur privé, chez Weston Foods; auprès d'une firme nationale de relations gouvernementales; et comme président du

conseil d'un hôpital de la région de Toronto ainsi que d'une firme d'ingénierie. Il est maintenant président de Namrac & Associates Ltd., une société de consultation en politiques publiques. M. Carman est forestier de formation et détient un baccalauréat en sciences forestières de l'Université de Toronto, où il a obtenu son diplôme avec une médaille d'or. Il est membre de l'Ordre du Canada (1995), a été honoré par le Forum des politiques publiques et il est récipiendaire de la Médaille Vanier de l'Institut de l'administration publique du Canada.

Jeanette Dias D'Souza ICD.D (membre) — Jeanette Dias D'Souza est une chef de file stratégique dont l'expérience s'étend aux secteurs public, parapublic et privé. Elle travaille à l'Université de Toronto (Mississauga), où elle contribue à fonder le remarquable Institute for Management and Innovation. Mme Dias D'Souza a été vice-présidente, finances et administration d'un important collège de Toronto, ainsi que sous-ministre adjointe (SMA) au sein du gouvernement de l'Ontario. Elle a détenu certains portefeuilles ministériels, notamment à l'Énergie, à l'Infrastructure, aux Services aux consommateurs et à la Recherche et Innovation. Mme Dias D'Souza s'intéresse aux enjeux de gouvernance, de risque et de responsabilisation. Comptable agréée de profession, elle détient également le titre d'administratrice de sociétés IAS. A. Mme Dias D'Souza fait partie des dirigeants de l'Institut des administrateurs de sociétés, section régionale de l'Ontario, et est présidente du nouveau bureau de l'IAS de la Région de York. Elle est actuellement membre du comité de vérification du Bureau du Tuteur et curateur public (Ontario). Auparavant, elle faisait partie des conseils d'administration de l'Ambulance Saint-Jean (Région de York) et d'Information Markham. Mme Dias D'Souza a obtenu sa maîtrise en éducation (Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Université de Toronto) en juin 2013, et son baccalauréat en commerce de l'Université de Toronto. Sa passion pour le soutien et le mentorat des jeunes adultes l'a amenée à devenir très active dans le nouveau programme national de CPA Canada en littératie financière à l'intention des Canadiennes et Canadiens.

Peggy Taillon (membre) — Peggy Taillon a été à la tête du Conseil canadien de développement social (CCDS), le plus ancien organisme canadien de politique sociale et de recherche, tout au long d'une période sans précédent de renouveau depuis 2008. Immédiatement avant de travailler au CCDS, Mme Taillon a été vice-présidente directrice à l'Hôpital d'Ottawa, après avoir été directrice générale du Groupe d'étude sur la mise en oeuvre de la réforme des services de santé mentale de l'Ontario. Comme bénévole, Mme Taillon a oeuvré pour l'Initiative internationale pour un leadership en santé mentale, le projet Inner City Health et le Conseil canadien des déterminants sociaux de la santé sous la direction de l'Agence de la santé publique du Canada. Elle a également fondé la HERA Mission of Canada, qui met sur pied un grand nombre de projets de développement visant à favoriser l'autonomie des femmes et des enfants de l'ouest du Kenya. Elle vient récemment d'être nommée Amazing Person of the Year par CTV et a fait l'objet d'une capsule spéciale à l'émission W5 sur les ondes de CTV. Originaire de South Porcupine, une petite ville du Nord de l'Ontario, Mme Taillon a été formée à Toronto et à Ottawa et est diplômée en travail social et en droit en plus de détenir des diplômes d'études supérieures spécialisées en médiation et en négociation.

Said Tsouli, M.B.A. (membre) — Actuellement conseiller en placements à RBC Gestion mondiale d'actifs., M. Tsouli possède une expérience considérable en développement commercial international, à titre de propriétaire de la société de transport maritime Samar Portfolio et à titre de gestionnaire du développement pour une entreprise internationale, poste dans le cadre duquel il a

attiré diverses entreprises en Ontario. M. Tsouli a aussi consacré son temps à aider les immigrants et nouveaux arrivants de la communauté francophone. M. Tsouli a été membre du conseil d'administration de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO de London-Sarnia); directeur général du Regroupement multiculturel francophone de London, un groupe de défense des droits des immigrants et nouveaux arrivants; il a joué un rôle très actif à l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO); a été directeur général de la section de London, Ontario de la Muslim Association of Canada; et il s'est beaucoup investi dans la London Muslim Mosque. M. Tsouli est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Institut national supérieur d'études économiques et commerciales (INSEEC) — Paris, France.

Secrétariat du Conseil consultatif

Le CCRPS est appuyé dans son travail par des employés de la fonction publique de l'Ontario, qui constituent son secrétariat permanent. Ils sont employés en vertu de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario* et bénéficient de tous les droits et avantages conférés par la Loi. Les employés sont rattachés au ministère de la Santé et des Soins de longue durée par l'intermédiaire de la Division de la stratégie des ressources humaines dans le domaine de la santé (DSRHDS). Le Secrétariat est responsable de gérer les activités et les affaires quotidiennes du Conseil conformément aux politiques, aux procédures et aux directives gouvernementales, et d'appuyer le Conseil en menant des consultations et des travaux de recherche sur les politiques en vue de la préparation des recommandations et des conseils officiels présentés au ministre par le CCRPS. La coordonnatrice générale est responsable de l'élaboration, de la planification et de la mise en œuvre des plans d'activités et des plans opérationnels, ainsi que des systèmes et des procédures permettant la gestion administrative efficace du CCRPS.

En date du 31 mars 2014, le personnel de soutien du CCRPS comptait quatre membres – une coordonnatrice générale (Christy Hackney), une responsable du Secrétariat (Doreen Thibert), ainsi que deux analystes principales des politiques (Sheila McAllister et Stirling Lafrance). La responsable du Secrétariat et une des analystes principales des politiques ont été prêtées sur une base temporaire par d'autres directions de la DSRHDS.

Activités en 2013-2014

Recherche et élaboration des politiques

Au cours de l'année 2013-2014, le CCRPS s'est principalement concentré sur l'application du seuil de « risque de préjudice » – défini en juillet 2011 par le Conseil à l'intention des professions de la santé demandant à être régies par la Loi sur les professions de la santé réglementées – aux présentations ministérielles en cours. À la fin de chaque projet, le Secrétariat et le Conseil ont proposé un document sur les leçons apprises afin que les processus actuels du CCRPS puissent bénéficier d'un effort d'amélioration continue.

Présentations ministérielles

Pendant l'année 2013-2014, le CCRPS a préparé quatre présentations, dont deux ont été conclues (voir ci-dessous).

Présentations en conclues

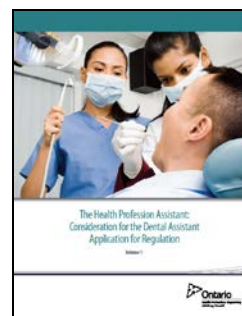
Assistants dentaires

Description : Déterminer si la profession d'assistant dentaire devrait être réglementée aux termes de la *Loi sur les professions de la santé réglementées* et, dans l'affirmative, quels en seraient le champ d'exercice et les actes et les titres autorisés appropriés. Tenir compte des activités de ces praticiens en matière de radiographies et autres formes d'énergie, ainsi que des circonstances qui entourent ces activités.

Le CCRPS a recommandé que la profession d'assistant dentaire ne soit pas réglementée aux termes de la Loi.

Rapport final :

http://www.hprac.org/fr/reports/resources/DAFINAL_AccPDF_HPRAC_Vol1_FRE.pdf



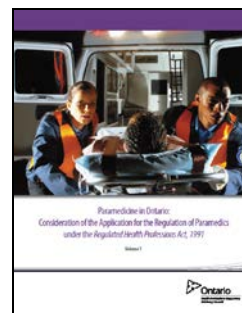
Ambulanciers paramédicaux et préposés en soins médicaux d'urgence

Description : Déterminer si les professions d'ambulancier paramédical et de préposé en soins médicaux d'urgence devraient être réglementées aux termes de la *Loi sur les professions de la santé réglementées* et, dans l'affirmative, quels en seraient le champ d'exercice, les actes et les titres autorisés appropriés.

Le CCRPS a recommandé que les professions d'ambulancier paramédical et de préposé en soins médicaux d'urgence ne soient pas réglementées aux termes de la Loi.

Rapport final :

http://www.hprac.org/fr/projects/resources/CCRPS_Les_soins_paramedicaux_volume_1.pdf



Présentations en cours

Technologues en échographie diagnostique

Description : Consulter un des rapports antérieurs du CCRPS et formuler des recommandations à propos de la pertinence des conseils fournis relativement à la réglementation des technologues en échographie diagnostique et, le cas échéant, proposer des ajouts. À la suite de cette présentation initiale, le ministre a indiqué qu'il pourrait y avoir d'autres considérations relatives à la réglementation de la profession et a, en outre, ordonné au CCRPS de mener une vaste consultation publique auprès de groupes et d'intervenants importants au sein de la communauté des technologues en échographie diagnostique dont l'avis n'a peut-être pas été pris en compte dans l'examen initial.

Activités accomplies : Examen de la recherche, analyses et rédaction du rapport.

Date d'échéance : 30 juin 2014

Présentations en cours (suite)

Podologie/podiatrie

Description : Étudier les questions relatives à la réglementation de la podologie et de la podiatrie et fournir des conseils sur l'opportunité de modifier les lois en vigueur se rapportant à ces professions apparentées et sur la façon de le faire. Le ministre a également demandé d'inclure une analyse du modèle actuel de soins des pieds en Ontario et des questions relatives aux titres restreints et de déterminer si les restrictions actuelles imposées à la catégorie de membres appelés podiatres devraient être maintenues.

Activités accomplies : Établissement de la portée et planification de projet de haut niveau.

Date d'échéance : 31 juillet 2015 (à noter que la présentation du ministre ne précise aucune date d'échéance pour le rapport du CCRPS)

Gestion des opérations

Au cours de l'exercice, les membres du Secrétariat ont élaboré et mené à bien diverses activités opérationnelles, notamment :

- Maintenir l'infrastructure nécessaire pour tenir des téléconférences bimensuelles du CCRPS, y compris des vidéoconférences sur le Web. Ces téléconférences complètent les réunions en personnes tenues aux deux mois.
- Maintenir une infrastructure Web visant à soutenir toutes les activités du CCRPS par un référentiel d'information infonuagique.
- Étudier et élaborer une nouvelle structure de sondage en ligne pour favoriser la collecte de données durant la phase de consultation des présentations.
- Obtenir les services d'un éditeur pour tous les principaux rapports et dessins de couverture.
- Maintenir les outils de gestion de projets pour améliorer l'efficacité des activités et des processus internes.
- Concevoir et maintenir des outils et des processus de recherche visant à accroître la transparence dans la prise de décisions et la rigueur scientifique.
- Mettre à jour le manuel des activités interne.
- Offrir des services pour s'assurer d'inclure les exigences de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* à tous les rapports principaux.

Présentations et communications

Au cours de l'exercice, la présidence et le personnel du Secrétariat ont pris la parole devant divers organismes et participé à des congrès et à des réunions concernant la réglementation des professions de la santé en Ontario, notamment en présence des interlocuteurs suivants :

- Ordre des technologues en radiation médicale de l'Ontario
- Directeur de la gériatrie, Hôpital Mount Sinai et Réseau universitaire de santé
- Conférence HealthAchieve de l'Association des hôpitaux de l'Ontario
- Comité médical consultatif provincial de la Direction des services de santé d'urgence
- Association of Municipal Emergency Medical Services of Ontario
- Ontario Paramedic Association
- Sunnybrook Centre for Pre-Hospital Medicine

- Échographie Canada
- Michener Institute
- Ordre royal des chirurgiens dentistes de l'Ontario
- Ordre de réglementation des professionnels de la santé de l'Ontario
- Advisory Group for Regulatory Excellence
- Professional Standards Authority for Health and Social Care, Royaume-Uni
- Groupe d'oncologie pédiatrique de l'Ontario
- Symposium on Diagnostic Sonography
- Ordre des podologues de l'Ontario

En 2013-2014, le personnel du Secrétariat a traité plus de 100 demandes du public et des professionnels de la santé reçues par de multiples canaux, notamment le courrier, le téléphone et le courrier électronique. En outre, le site Web du CCRPS a reçu plus de 271 000 visiteurs.

État financier du 1er avril 2013 au 31 mars 2014

Le budget du Conseil est intégré à celui de la Division de la stratégie des ressources humaines du MSSLD. Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, le CCRPS a engagé les dépenses suivantes :

Salaires et avantages	142,674 \$
Charges de fonctionnement	195,126 \$
Total	337,800 \$

**Conseil consultatif de réglementation des
professions de la santé**

56, rue Wellesley Ouest
12e étage
Toronto (Ontario) Canada M5S 2S3

Téléphone : 416 326-1550
Sans frais : 1 888 377-7746
Télécopieur : 416 326-1549

Site Web : www.hprac.org
Twitter : <http://Twitter.com/HPRACOntario>
Courriel : hpracwebmaster@ontario.ca



978-1-4606 4325-9
(PDF version anglaise)
978-1-4606 - 4326-6
(PDF version française)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2014



Ontario

Conseil consultatif de
réglementation des professions
de la santé